



**Comité national d'éthique
sur le vieillissement**

Une approche éthique de l'habitat
Avis du Comité national d'éthique sur le vieillissement

Sommaire exécutif
Mai 2017

Mandat et objet d'étude :

Au Québec et ailleurs dans le monde, le vieillissement de la population est un phénomène incontournable. Cette réalité fait émerger des questions cruciales pour le présent et l'avenir, dont notamment celle de l'habitat. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a fait de cette question un thème majeur, en enjoignant notamment les pays du monde entier à y réfléchir. Dans le cadre du renouvellement du plan d'action 2012-2017 qui découle de la politique *Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec*¹ – désignée par « Politique » dans le présent avis – et à la suite de rencontres avec le sous-ministre adjoint aux Aînés du ministère de la famille, monsieur Christian Barrette, le Comité national d'éthique sur le vieillissement (CNEV; nommé ci-après « Comité national d'éthique ») a choisi d'analyser les enjeux éthiques autour de l'habitat des personnes âgées au Québec.

En vue d'élaborer cet avis, les membres du Comité national d'éthique ont relu attentivement la Politique. Une relecture qui s'imposait, d'autant plus que le gouvernement y présente, selon ses mots, « une vision intégrée et cohérente de l'action gouvernementale en faveur des aînés »². Le travail d'analyse s'est ensuite concentré sur plusieurs questions jugées fondamentales, questions qui ont su structurer cet avis : quelles sont les orientations de la Politique à propos du chez-soi des personnes âgées? Sur quelles valeurs éthiques se fonde la Politique? Qu'en disent les analyses disponibles? Quelles sont les valeurs qui mériteraient d'être approfondies ou ajoutées dans une nouvelle politique?

Cette analyse s'appuie également sur des recherches scientifiques autour des thèmes et des enjeux identifiés, sur une brève consultation de terrain réalisée auprès d'associations pour personnes âgées, sur l'examen de politiques et de rapports publiés dans d'autres provinces canadiennes ou pays. Cette démarche a permis de préciser les questions soulevées et de les confronter à d'autres perspectives. En outre, les recommandations présentées tout au long de cet avis sont issues de cette démarche.

¹ Ministère de la Famille et des Aînés et Ministère de la Santé et des Services sociaux (2012), *Politique Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.

² *Ibid.*, "Message du premier ministre", para. 2.

Le premier constat du Comité national d'éthique est que les frontières thématiques de l'habitat dépassent, et de loin, celles physiques du domicile. Le thème de l'habitat inclut des aspects multiples et incontestables qui sont à la base de la santé et de la sécurité (physique, affective, mentale) de toute la population, et ce, dans la visée d'un « vivre ensemble » inclusif et participatif. C'est ainsi que le Comité national d'éthique en est venu à conclure que l'habitat devait devenir la colonne vertébrale de la prochaine politique sur le vieillissement du gouvernement du Québec.

Recommandations du comité

Recommandation principale : Faire de l'habitat la colonne vertébrale de la nouvelle Politique

Attendu que l'habitat répond à la volonté intime des personnes âgées et de leur famille de pouvoir continuer à habiter dans leur dernier domicile, c'est-à-dire leur chez-soi;
Attendu que l'habitat regroupe les fonctions essentielles de la vie familiale et sociale;
Attendu que l'habitat est un rempart pour contrer l'itinérance;
Et attendu qu'une politique doit être évaluée tout au long de son implantation;

Le Comité national d'éthique recommande :

- que l'habitat devienne la colonne vertébrale de la nouvelle politique sur le vieillissement, et qu'elle se structure tout entière autour de l'habitat (tel qu'il est défini dans cet avis);
- qu'il soit créé un comité indépendant pour favoriser l'implantation de la politique et en faire une évaluation continue.

Recommandation 1 : Démystifier les discours négatifs ou optimistes du vieillissement

Attendu que la nouvelle politique doit se construire sur la valeur cardinale du respect de la personne humaine;
Attendu les visions soit négatives soit optimistes du vieillissement;
Attendu l'importance de démystifier le vieillissement et la vieillesse au quotidien dans la société et dans l'ensemble de la population;
Attendu l'importance de reconnaître la profondeur de la vie de la personne âgée dans toutes ses dimensions;
Et attendu que l'enjeu de prévoyance en matière de vieillissement;

Le Comité national d'éthique recommande :

- De rédiger en préambule de la nouvelle politique, un texte qui présenterait une vision plus juste du vieillissement au quotidien, une vision à la fois apaisée et dynamique;
- De tenir compte dans une nouvelle politique du besoin d'éduquer le grand public au vieillissement, et à la vieillesse en particulier;
- De créer des programmes de sensibilisation en amont de la perte d'autonomie pour les générations futures.

Recommandation 2 : Renforcer la valeur d'inclusion sociale dans l'ensemble de la nouvelle Politique

Attendu l'importance fondamentale que revêt la valeur d'inclusion sociale;

Attendu l'importance de la dimension intergénérationnelle dans l'habitat, notamment pour les personnes âgées;

Attendu la prolifération actuelle de résidences privées « unigénérationnelles » pour personnes âgées;

Attendu l'importance d'allier intergénérationnel et proximité;

Le Comité national d'éthique recommande :

- De consulter les aînés sur leurs souhaits et besoins en matière d'habitat;
- De promouvoir un mode d'habitat pour tous les âges et de développer différents types d'habitation;
- De créer au sein des écoles et milieux d'architecture un site imaginaire et promotionnel visant à reconnaître la valeur des devis et bâtis de résidences intergénérationnelles;
- D'inclure une norme de proximité de services et de lieux de vie dans tout plan d'urbanisme, particulièrement ici pour les nouvelles constructions ciblant les personnes âgées;
- De concevoir une « norme intergénérationnelle » dans les nouveaux développements domiciliaires;
- De mettre en place des incitatifs pour rénover ou convertir le bâti déjà existant.

Recommandation 3 : Réviser les pratiques d'adaptation des logements et miser sur l'adaptabilité

Attendu la responsabilité collective de la société envers les personnes âgées;

Attendu que les personnes âgées resteront plus longtemps chez elles dans un logement adapté à leurs besoins;

Attendu que le vieillissement demande une expertise particulière;

Le Comité national d'éthique recommande :

- Des mesures pour améliorer la formation des entrepreneurs sur les réalités du vieillissement et des personnes âgées;
- De développer des options et des moyens visant à faire tomber les barrières entravant l'adaptation des logements (coûts, délais, réticences des propriétaires, lieux transitoires pendant les travaux).

Recommandation 4 : Donner aux personnes âgées les moyens de se loger

Attendu la responsabilité collective de la société envers les personnes âgées;

Attendu la difficulté financière pour certaines personnes âgées de rester dans leur résidence ou d'en changer;

Attendu la proportion croissante des dépenses avec l'âge, incluant celle du logement;

Attendu la disparité homme/femme dans les moyens de subsistance, et la pauvreté accrue des femmes âgées;

Le Comité national d'éthique recommande :

- De repenser la fiscalité en termes d'équité et de vision intergénérationnelle;
- D'apporter des correctifs dans les allocations de ressources financières afin d'éliminer la pauvreté des femmes âgées;
- De prévoir des mesures pour augmenter le niveau de vie des personnes âgées à revenu moyen à faible.